



**Séance ajournée
26 octobre 2016**

À la séance ajournée du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec), le mercredi 26 octobre 2016 à 18 heures 45 et à laquelle séance sont présents :

Étaient présentes et présents :

Mme Johanne Légaré, présidente
Mme Silvia Barkany, commissaire parent (primaire)
M. Gilles Chagnon, commissaire
M. Gilbert Couture, commissaire
M. Mario Crevier, vice-président
M. Alain Gauthier, commissaire
M. Antoine Gomis, commissaire parent (primaire)
Mme Christiane Gourde, commissaire
Mme Francine Lorange, commissaire
Mme Marthe Nault, commissaire
Mme Bianca Nugent, commissaire parent (EHDA)
Mme Caroline Sauvé, commissaire
Mme Nathalie Villeneuve, commissaire

Étaient également présentes et présents :

M. Jean-Claude Bouchard, directeur général
M. Daniel Jacob, directeur du Service des technologies de l'information
M. Jean-Éric Lacroix, directeur du Service des ressources humaines
M. Pierre Ménard, secrétaire général et directeur du Service des communications
Mme Pamela Touchette-Giroux, coordonnatrice au Service des communications
M. Luc Pelchat, directeur du Service des ressources matérielles
Mme Nadine Peterson, directrice du Service des ressources éducatives

Étaient absents :

M. Réjean Desjardins, commissaire
M. Marcel Pépin, commissaire

Étaient également absents :

M. Marcel Lalonde, directeur général adjoint
M. Rémi Lupien, directeur du Service des ressources financières

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.C.-16-17-028 Monsieur Gilbert Couture propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté (ou avec les modifications suivantes).

Adoptée à l'unanimité

**Nomination – Directrice
ou directeur – École du
Lac-des-Fées**

NOMINATION – DIRECTRICE OU DIRECTEUR – ÉCOLE DU LAC-DES-FÉES

Considérant la vacance au poste de directrice ou directeur à l'École du Lac-des-Fées;

Considérant l'ouverture du poste;

Considérant les entrevues tenues;

Considérant la recommandation du comité de sélection;

C.C.-16-17-029 Madame Johanne Légaré propose que Monsieur Jocelyn Bourdon, directeur adjoint à l'École Notre-Dame et à l'École Saint-Rédempteur, soit nommé directeur à l'École du Lac-des-Fées, et ce, au départ du directeur actuel, le tout conformément au *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.*

Madame Christiane Gourde propose le huis clos.

Vote	
Pour	Contre
7	0

Adoptée à l'unanimité

Madame Francine Lorange propose la levée du huis clos.

Adoptée à l'unanimité

Vote sur la proposition principale

Adoptée à l'unanimité

Incidence 19 h 10 Madame Gourde se lève de son siège.

NOMINATION – DIRECTRICE OU DIRECTEUR DE SERVICE – SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

Incidence 19 h 15 Madame Gourde reprend son siège.

Approbation – Protocole d'entente spécifique entre la Ville de Gatineau et la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais – École des Trois-Portages

APPROBATION – PROTOCOLE D'ENTENTE SPÉCIFIQUE ENTRE LA VILLE DE GATINEAU ET LA COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS – ÉCOLE DES TROIS-PORTAGES

Considérant que l'École des Trois-Portages a procédé à l'embellissement et à l'aménagement de la cour d'école;

Considérant que l'école par l'entremise du directeur a fait une demande de subvention;

Considérant la volonté de la Ville de Gatineau, par l'entremise du budget discrétionnaire du conseiller du district électoral de Lucerne, Monsieur Mike Duggan, de contribuer au projet d'embellissement de la cour de l'École des Trois-Portages en versant une subvention de 20 000,00 \$;

Considérant que ladite subvention fait l'objet d'un protocole établissant les obligations de la Ville de Gatineau et de la Commission scolaire eu égard à ladite subvention, dont copie est jointe aux présentes;

C.C.-16-17-030 Monsieur Mario Crevier propose d'approuver le « Protocole d'entente spécifique – École des Trois-Portages » avec la Ville de Gatineau et d'autoriser la présidente et le

directeur général à signer ledit protocole au nom de la Commission scolaire.

Adoptée à l'unanimité

EMBAUCHE DE PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS DE LA CONSTRUCTION – ARCHITECTES – PROJET « CONSTRUCTION, ÉCOLE 035, SECTEUR URBAIN OUEST »

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

EMBAUCHE DE PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS DE LA CONSTRUCTION – INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ – PROJET « CONSTRUCTION, ÉCOLE 035, SECTEUR URBAIN OUEST »

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

EMBAUCHE DE PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS EN STRUCTURE, AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS ET INGÉNIEURIE DES SOLS – PROJET « CONSTRUCTION, ÉCOLE 035, SECTEUR URBAIN OUEST »

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

LEVÉE DE LA SÉANCE

C.C.-16-17-031 Madame Johanne Légaré propose la levée de la séance. Il est 19 heures 30 minutes.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 26 OCTOBRE 2016

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Nomination – Directrice ou directeur – École du Lac-des-Fées
3. ~~Nomination – Directrice ou directeur de service – Service des ressources matérielles~~
4. Approbation – Protocole d'entente spécifique entre la Ville de Gatineau et la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais – École des Trois-Portages
5. ~~Embauche de professionnelles et professionnels de la construction – Architectes – Projet « Construction, École 035, secteur urbain ouest »~~
6. ~~Embauche de professionnelles et professionnels de la construction – Ingénieurs en mécanique et électricité – Projet « Construction, École 035, secteur urbain ouest »~~
7. ~~Embauche de professionnelles et professionnels en structure, aménagements extérieurs et ingénierie des sols – Projet « Construction, École 035, secteur urbain ouest »~~
8. Levée de la séance